



# Les Amis de l'Avenue du Château à Meudon

Association Loi 1901

Meudon, le 27 août 2020

## AMENAGEMENT DE LA PARTIE CENTRALE DE L'ILE SEGUIN

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Alertée en dernière minute de l'enquête publique dont vous avez la charge, notre association vous adresse les observations suivantes sur le projet d'aménagement de la partie centrale de l'Île Seguin :

Les habitants de la colline de Meudon qui domine l'Île Seguin, et notamment ceux de notre quartier qui bénéficient d'une très belle vue sur Paris, sont particulièrement concernés par la modification du paysage de cette boucle de la Seine. L'avenue du Château et la Terrasse de l'Observatoire, éléments du domaine national de Meudon, monument historique et site classé, pourraient voir leur vue sur Paris en partie cachée et dégradée. Le dossier mis à disposition ne permet pas de mesurer cette dégradation puisque qu'aucun élément visuel ne présente l'ensemble du projet vu de la rive Sud ou des hauteurs de Meudon. La MRAE a dénoncé dans son avis la mauvaise représentation visuelle du projet mais les réponses du maître d'ouvrage et de l'aménageur sont tout à fait insuffisantes, voire trompeuses. Les simulations que nous avons pu faire indiquent que les immeubles envisagés culminant à 96 et 74m NGF seront visibles de l'avenue du Château, alors que les anciens ateliers de Renault ne l'étaient pas.

Bien qu'indirectement concernée et n'ayant pas eu le temps d'analyser les nombreuses pièces du dossier, notre association observe cependant

- que la densité et la hauteur des constructions, d'architecture quelconque, défigureraient définitivement un site qui pourrait être un utile îlot de verdure pour les habitants des deux rives.
- que la construction de tant de bureaux dans une zone qui en compte déjà tant d'inoccupés semble contestable.
- que cette densification entraînerait une augmentation du trafic automobile, y compris sur l'île, avec des transports en commun saturés.

Enfin, notre association proteste vigoureusement contre l'organisation de cette enquête publique prévue au cœur de l'été. Même prolongée jusqu'au 2 septembre, c'est un déni de démocratie.

Pour toutes ces raisons, l'AAAC donne un avis très défavorable à ce projet.

Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien accorder à nos remarques et vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Daniel Thouvenin  
Président de l'AAAC

L'Association **Les Amis de l'Avenue du Château à Meudon (AAAC)**, créée en 1999 suite au projet de rénovation de l'Avenue du Château à Meudon, a pour vocation de veiller au bon entretien et de contribuer à l'amélioration de l'Avenue du Château et de son environnement; elle est un relais auprès des autorités des usagers de l'avenue et des habitants du quartier et un acteur de la démocratie participative à Meudon. Elle est totalement indépendante de toute collectivité locale ou formation politique.